



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Devenez assistant maternel



La demande en mode d'accueil de la petite enfance est importante dans notre commune et les réponses sont insuffisantes. En devenant assistant maternel, vous découvrez un vrai métier humainement riche et chaleureux. Un contrat de travail établi par l'employeur définit les modalités de votre embauche et de votre rémunération.

Vous conciliez vie familiale et vie professionnelle en travaillant à votre domicile. Vous bénéficiez de l'accompagnement des professionnels de service départemental de la PMI. Vous bénéficiez d'une formation obligatoire, financée par le Conseil Général et vous exercez un métier épanouissant pour vous comme pour les enfants que vous accueillez.

Liens utiles

[Comment devenir assistant maternel ou assistant familial ?](#)

[Comment obtenir l'agrément ?](#)